

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Baquet Claude : 19, Chemin du Blanc Caillou 1420 Braine l'Alleud,
surnommé « Baroudeur de luxe », ci-après « l'accompagnateur ».

Préambule

L'accompagnateur est un passionné de voyage et de découverte des autres cultures, qui a envie de partager sa passion avec ses amis à des fins de loisir uniquement. Sa connaissance du monde lui permet de proposer à ses amis des destinations et parcours hors des sentiers battus, et d'y participer sur une base amicale de «qui m'aime me suit». Il n'est ni un professionnel ni une agence de voyage, ni un organisateur de voyage. Il se contente de partager sa passion dans un cercle restreint d'amis et connaissances, en leur faisant bénéficier de son expérience et des amitiés locales qu'il a pu tisser au fil du temps. Il n'est pas responsable des éventuelles modifications de programme, imprévus, ou accidents sur place, et ne se charge pas d'organiser le transport jusqu'au lieu de départ du voyage.

Date et description du voyage : _____

Décharge de responsabilité Je soussigné(e) : _____ né(e) le ____/____/____

Domicilé(e) à : _____

Ayant lu et compris la présente et ce qu'elle implique, déclare participer, de ma propre initiative, au voyage mentionné ci-dessus.

Je déclare par la présente les points suivants :

1.
Je reconnais que le voyage, s'effectuant parfois en des lieux de pleine nature éloignés des premiers secours, comporte des risques et des périls auxquels j'accepte de me soumettre, et je déclare être seul et entier responsable de ma personne et de mes biens pendant l'ensemble du voyage. La présence de l'accompagnateur, dont j'ai bien compris la nature de l'intervention et le rôle, n'y change rien. Je renonce en conséquence, pour ma personne et mes ayants-droits, à tout recours de quelque nature que ce soit à l'encontre de l'accompagnateur.

Cette renonciation englobe l'hypothèse où l'accompagnateur aurait émis une recommandation en faveur d'une activité ou l'aurait réservée pour moi, et/ou fourni un conseil relatif à la sécurité. En particulier, je déclare connaître et accepter tous les risques liés à la pratique de la moto et des sports. Pour ce qui concerne la moto, je suis seul responsable du respect du code de la route applicable et de ma sécurité en règle générale, même en cas de défaillance de la machine qui aurait été réservée ou louée pour moi par l'accompagnateur. Pour ce qui concerne les sports, équestres en particulier, je sais que le port d'un matériel ad hoc (casque-bombe p. e.) est obligatoire et que je reste cependant libre de choisir de ne pas en porter, à mes risques et périls. Pour toute activité qui nécessite un permis ou une accréditation (par ex. plongée), je suis le seul responsable de l'obtention du permis et du bon déroulement de l'activité, même si elle a été organisée et/ou réservée pour moi par l'accompagnateur.

2.
Je déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance assistance voyage qui me couvre au moins pour toute la durée du voyage, déplacements compris. Je déclare que celle-ci couvre au moins la prise en charge du rapatriement en cas de maladie ou accident, ainsi que la prise en charge des soins médicaux et des autres dommages causés par tout incident survenu au cours du voyage. Je déclare qu'elle contient une clause de renonciation qui lie la compagnie et a un effet au moins similaire à la renonciation reprise ci-dessus en faveur de l'accompagnateur.

3.
Je renonce pour moi-même, mes ayants droit, mes héritiers, mes proches (mes parents, mon conjoint, mes enfants) et nos assureurs, à toutes revendications et recours, quels qu'ils soient, contre :
- l'accompagnateur et les autres intervenants dans le déroulement du voyage (dont, sans être limité à, les guides, palefreniers, accompagnateurs, chauffeurs et toutes personnes impliquées, directement ou indirectement, dans l'organisation du voyage, et dans la fourniture de services qui y sont associés);
- les autres participants au voyage;
- les assureurs des personnes visées aux tirets précédents.

Je les décharge par conséquent de toute responsabilité en cas de dommages ou préjudices corporels ou matériels que je subirais au cours de ce voyage (y compris, sans être limité à, lors des randonnées de préparation et durant les transferts et ou transport de tous types: avion, voiture, bus, bateau à moteur, voilier etc...), sous réserve uniquement de ceux causés par dol, faute lourde ou intentionnelle des personnes mentionnées aux tirets précédents.

En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Baquet Claude : 19, Chemin du Blanc Caillou 1420 Braine l'Alleud,
surnommé « Baroudeur de luxe », ci-après « l'accompagnateur ».

4.

Je reconnais que le présent document est obligatoire et indispensable pour participer au voyage car sans lui, le rôle purement amical de l'accompagnateur pourrait être mal compris par des tiers.

5.

Si une des dispositions du présent document est déclarée invalide par une autorité judiciaire compétente ou apparaît être contradictoire par rapport à une disposition légale en vigueur, cela sera sans effet sur les autres dispositions du présent document, lesquelles resteront pleinement en vigueur.

Je m'engage, en collaboration avec l'accompagnateur, à immédiatement remplacer la disposition invalide par une disposition valide se rapprochant le plus possible de la signification, de la forme et du but poursuivi par la disposition invalide.

Je renonce, et l'accompagnateur de même, aujourd'hui et pour le futur, à invoquer tous moyens dérivant soit de l'erreur de droit, soit de l'erreur de fait et/ou de l'oubli en vue de remettre en cause l'existence ou l'étendue de leurs droits dans le cadre du présent document.

6.

Le présent document est gouverné et doit être interprété conformément au droit belge.

Tout différend relatif à l'interprétation, l'exécution, ou la résiliation du présent document sera de la compétence exclusive des juridictions du Brabant wallon.

Ce document est à envoyer signé et complété au plus tard 15 jours avant le départ, par courrier adressé à :

Baquet Claude
19, Chemin du Blanc-caillou
1420 Braine-l'Alleud.

Ce document peut également être remis en original le jour du départ.

Aucun départ n'est possible si l'accompagnateur n'est pas en possession du document original signé.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Nom, prénom : _____